

SYLLABUS DE COURS

Intitulé du cours	Systèmes constitutionnels étrangers		
Enseignant(e)	Anna Maria Lecis Cocco Ortu		
Champ disciplinaire	Droit public	Mots clés	Régimes politiques – constitutions – organisations institutionnelles et politiques comparées
Langue d’enseignement	French	Niveau	Bachelor
Semestre	Semestre 2	Nombre d’ECTS	4 ECTS
Volume d’heures	18 heures	Modalités d’examens	A définir
Descriptif	<p>Le cours a vocation à présenter certains des principaux systèmes constitutionnels européens et extra-européens sous le prisme de leurs régimes politiques et évolutions institutionnelles.</p> <p>Après avoir étudié les institutions politiques françaises tout au long du premier semestre, il s’agira de s’intéresser à des systèmes étrangers, mettant en exergue les éléments caractéristiques permettant de les identifier, les comparer et les resituer dans le cadre de classifications, de manière à accomplir un premier pas dans l’introduction à la comparaison juridique.</p> <p>Si l’analyse sera principalement axée sur le fonctionnement des régimes politiques à la lumière des pratiques de la vie politique, le cours permettra aussi d’aborder accessoirement d’autres éléments caractérisant chaque système, tel que sa forme d’État ou le mécanisme de contrôle de constitutionnalité.</p> <p>Une attention particulière étant portée à la pratique des systèmes constitutionnels, les étudiant.es sont invité.es à suivre l’actualité politique des pays qui les intéressent, même s’ils ne font pas l’objet du programme, afin de pouvoir porter une contribution et un regard critique lors des temps de discussions en amphi.</p>		
Bibliographie	<p>D. Chagnollaude de Sabouret, <i>Droit constitutionnel contemporain, Tome 1, Théorie générale, régimes étrangers, histoire constitutionnelle</i>, Dalloz, 12e éd., 2023</p> <p>Ph. Lauvaux, A. Le Divillec, <i>Les grandes démocraties contemporaines</i>, Presses Universitaires de France - P.U.F., 4e édition, 2015</p> <p>Y. Meny et Y. Surel, <i>Politique comparée</i>, Montchrestien, 8e éd., 2009</p> <p>M.-C. Ponthoreau, <i>Droit(s) constitutionnel(s) comparé(s)</i>, Economica, 2^e éd., 2021</p> <p>S. Rials, J. Boudon, <i>Textes constitutionnels étrangers</i>, PUF, 2025</p>		